**OBJECTIFS**

L'objectif de cette compétition est d'offrir une bourse de 15 000 $ à quatre étudiants menant des recherches sur la schizophrénie ou les psychoses connexes au niveau de la maîtrise ou du doctorat, et étant sous la supervision d'un membre du Réseau canadien de recherche sur la schizophrénie et les psychoses. Une cinquième bourse, le Prix Jean Addington, d'un montant de 15 000 $, est réservée à une femme menant des recherches psychosociales dans le domaine de la psychose.

**ÉLIGIBILITÉ**

* La compétition est ouverte aux étudiants à temps plein au niveau du doctorat ou de la maîtrise.
* Les étudiants ne doivent pas actuellement bénéficier d'une bourse fédérale ou provinciale, mais doivent accepter de postuler à des fonds fédéraux ou provinciaux (si éligibles) dans les 12 mois suivant la réception des fonds.
* Les étudiants ne doivent pas avoir obtenu la bourse CCEIP.
* Les étudiants doivent actuellement mener la recherche décrite ou la débuter au plus tard en septembre 2025, sous la supervision d'un chercheur membre du Réseau et affilié à une université canadienne.
* Les étudiants et leurs superviseurs doivent remplir les exigences concernant les projets étudiants et la supervision de leur université d'origine, c’est-à-dire où l'étudiant est inscrit et où le membre du corps professoral superviseur sera basé.

**VALEUR**

Un total de 4 bourses de 15 000 $ chacune sera attribué pour une durée d'un an dans tout domaine de recherche concernant la psychose ou la schizophrénie, représenté par des membres du Réseau. Si possible, nous tenterons de garantir que les bourses soient réparties entre les domaines et les provinces.

*Le Prix Jean Addington (aussi de 15 000$):*

1 bourse est réservée à une femme menant des recherches psychosociales dans le domaine de la psychose.

Date de début : Avril 2025

Les résultats de la compétition actuelle seront annoncés lors de la réunion du Réseau à Ottawa le 9 mai 2024.

**EXIGENCES SUPPLÉMENTAIRES**

• Les étudiants recevant une bourse du Réseau devront présenter leurs recherches (progrès) lors de la prochaine réunion du Réseau (automne 2026). Le Réseau fournira un soutien financier de 500 $ pour les frais de déplacement si l'étudiant ne réside pas dans la ville de la réunion.

• Les étudiants recevant une bourse devront informer le Réseau s'ils obtiennent d'autres bourses externes pour leurs études supérieures au cours des six premiers mois. S'ils reçoivent une bourse complète (p.ex. CIHR ou SSHRC), nous suspendrons les paiements suivants afin de permettre au prochain candidat sur la liste d'obtenir une bourse, bien que de montant inférieur.

• Les étudiants recevant une bourse devront présenter leurs recherches lors de la réunion du Réseau canadien de recherche sur la schizophrénie et les psychoses et/ou lors de la réunion du CCEIP (si en lien avec la psychose précoce), vers la fin de la bourse.

Documents à envoyer avant le 15 janvier 2025 :

**Dans un seul document PDF :**

* Relevé de notes universitaires le plus récent (GPA)
* CV de l'étudiant de 2 pages
* Lettre de soutien du superviseur de recherche, décrivant comment l'étude s'inscrit dans son propre travail (doit être membre du Réseau)
* Note biographique de 2 pages du superviseur
* Description de l'étude de 2 pages, incluant l'introduction, les méthodes et la pertinence
* Si pertinent, une demi-page pour décrire toute circonstance particulière que le comité devrait connaître (p.ex. congé maladie, maladie/décès familial, congé parental, absence de soutien financier de la famille, handicap).
* Brève description du plan de candidature à d'autres bourses.